



SAISON 2026/2027

Renouvellement ☐

Nouvelle Licence ☐

Judo ☐

Jujitsu ☐

Self-défense ☐

Taïso ☐

Sport Santé ☐

DOJO DES SAUGERAIES (A) ☐

DOJO DES BLANCHETTES (B) ☐

RENSEIGNEMENT SUR L'ADHERENT

Nom Prénom

Sexe : F ☐ M ☐ Date de naissance :

Adresse

Code postal Ville

Tél. Domicile..... Tél. Portable.....

E-mail (lisible).....

RENSEIGNEMENTS SUR LES RESPONSABLES LEGAUX

RESPONSABLE LEGAL 1

Nom Prénom

Tél. Domicile..... Tél. Portable.....

E-mail (lisible).....

Père ☐

Mère ☐

Tuteur légal ☐

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom Prénom

Tél. Domicile..... Tél. Portable.....

E-mail (lisible).....

Père ☐

Mère ☐

Tuteur légal ☐

MODALITES MEDICALES

☐ Questionnaire de santé

Si toutes les réponses sont négatives : ☐ Attestation de Santé

Si une ou plusieurs des réponses sont positives : ☐ Certificat Médical

Pour les majeurs, un certificat médical attestant de votre capacité physique à pratiquer le judo vous sera demandé tous les 3 ans.

Observations particulières (allergies, lunettes...).....

MODALITES D'INSCRIPTION

Tous les pratiquants doivent être obligatoirement licenciés à la Fédération Française de Judo. La licence est à régler au club qui la reverse ensuite à la Fédération. **Cette licence est votre assurance, il est donc indispensable de l'avoir pour monter sur le tatami et participer aux compétitions.**

La cotisation perçue par le club n'est pas remboursable, sauf dans certaines circonstances prévues au règlement intérieur de l'association.

Chaque pratiquant peut venir à plusieurs créneaux selon sa catégorie d'âge.

La cotisation intègre la nouvelle ceinture remise à la fin de la saison.

☐ **L'adhérent et, le cas échéant ses représentants légaux, reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur de MACON JUDO et accepter l'intégralité des dispositions édictées par celui-ci.**

RGPD :

Les informations recueillies sur ces formulaires sont enregistrées dans un fichier informatisé par MACON JUDO pour la durée de la saison en cours.

Ces données ne seront utilisées qu'au sein du club dans le seul but de vous informer sur la vie du club, les compétitions.... Vous pouvez à tout moment demander la suppression de vos données en contactant le 06 12 56 45 66.

AUTORISATIONS

J'autorise MACON JUDO à prendre et à diffuser des photos ou vidéos, de moi-même ou de mon enfant, réalisées lors des compétitions, stages, galas ou tout autre évènement en lien avec le Club.

OUI ☐

NON ☐

J'autorise le responsable à faire le nécessaire en cas d'accident et donne l'autorisation d'hospitaliser mon enfant si cela s'avère nécessaire.

OUI ☐

NON ☐

En cas d'accident, nom, prénom, lien de parenté et coordonnées téléphoniques d'une tierce personne susceptible d'agir en qualité de responsable en cas d'absence de votre part :

MODALITES DE REGLEMENT

Possibilités de règlement :

Carte bleue - Espèces - Chèque Bancaire – Virement - Chèques Vacances - Coupons Sports

Les Coupons Sports sont à retirer à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale uniquement pour les enfants de 10 à 18 ans. Si vous ne les avez pas perçus au moment de l'inscription, un chèque de caution vous sera demandé dans l'attente de leur versement effectif. Ce chèque pourra être encaissé en cas de non-versement des coupons sports.

Les chèques vacances obtenus par le CCAS de Mâcon : un chèque de caution de 50€ sera demandé. Le chèque pourra être encaissé si les chèques ne nous sont pas parvenus avant fin janvier.

La date limite de paiement complet de la cotisation Club est fixée au **15 décembre 2026**. Si le règlement n'est pas effectué à cette date, **l'accès aux cours sera refusé.**